



Bâle, 22 juin 2016

Résolution

Fessenheim et Beznau : fermeture immédiate de ces centrales nucléaires !

Les habitants de la Suisse du Nord-Ouest, du Bade-Wurtemberg et d'Alsace sont extrêmement inquiets : la longue série des défauts techniques identifiés dans ces doyennes des parcs nucléaires français et suisse peut provoquer un accident qui rendra nos régions invivables dans un vaste périmètre et pour très longtemps.

L'expérience du Japon a montré qu'un accident nucléaire – contrairement à d'autres risques industriels – entraîne des conséquences désastreuses, inestimables et durables. Il est trop risquant de reporter sans cesse la mise à l'arrêt définitive des réacteurs en fin de vie. Ni la centrale de Beznau, ni celle de Fessenheim n'est en conformité avec les dispositions légales sur la protection de la population :

- Fessenheim ne répond pas aux normes internationales sur la sûreté nucléaire définies après Fukushima (standards WENRA). Les sommes à investir pour cette mise en conformité sont évaluées à plusieurs centaines de millions d'euros.
- Beznau ne remplit pas le critère réglementaire concernant la dose limite d'exposition de la population à la radioactivité, qui ne doit pas dépasser 1 millisievert (mSv) dans le cas d'un séisme pouvant se produire tous les 10 000 ans. L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) préconise toutefois une dose limite 78 fois plus élevée, démontrant une fois encore son insupportable connivence avec les exploitants des centrales nucléaires. Le fonctionnement de l'IFSN n'est ni indépendant, ni conforme à la législation.

L'association Trinationale de Protection Nucléaire (TRAS/ATPN) utilisera tous les moyens à sa disposition pour obtenir la fermeture de la centrale de Fessenheim, maintes fois annoncée par le gouvernement français mais dont la décision officielle se fait attendre. L'association utilisera également tous les moyens juridiques à sa disposition pour inciter le Tribunal fédéral suisse à corriger la violation du droit commise par les fonctionnaires de l'IFSN, concernant les normes de sûreté requises pour la centrale de Beznau.

Une mise aux normes satisfaisante des sites d'exploitation de Fessenheim et de Beznau est techniquement impossible, et les exploitants Électricité de France (EDF) et Axpo ne sont plus en mesure de les financer. Ces deux centrales provoquent de gros déficits financiers, le coût de revient réel de l'électricité qu'elles produisent dépasse le prix du marché sur les bourses de l'électricité. Les déficits actuels et les coûts de gestion des déchets nucléaires seront légués aux générations futures, ce qui est inacceptable.

Décision juridiquement contraignante pour fermer Fessenheim

La centrale de Fessenheim menace le plus grand aquifère d'Europe, qui alimente 30 millions d'habitants en eau potable. Nous lançons un appel au président français François Hollande et à la ministre Ségolène Royal afin qu'ils assurent de façon irrévocable et définitive la fermeture de ce site, encore en 2016.

Non au redémarrage de Beznau 1, fermeture de Beznau 2

Nous lançons un appel à l'IFSN afin qu'elle ne délivre pas l'autorisation de redémarrage pour le réacteur Beznau 1, actuellement à l'arrêt. Les très nombreux points faibles et la vétusté de la cuve du réacteur sont des raisons impératives pour s'y opposer. Quant à Beznau 2, ce réacteur ne respecte

pas la réglementation parasismique. Conformément aux dispositions de la loi, il doit donc faire l'objet d'une mise à l'arrêt immédiate.

Oui pour la sortie du nucléaire en Suisse

Nous appelons la population suisse à voter OUI en faveur de l'Initiative « Sortie programmée du nucléaire » lors de la votation populaire du 27 novembre 2016. Une prolongation de l'exploitation des centrales en activité représente une menace inacceptable pour la population et accroît les déficits financiers des sociétés exploitant ces centrales. Cet argent manquera plus tard pour le financement du démantèlement et de la gestion des déchets.

Destinataires de cette Résolution :

- Monsieur François Hollande, président français
- Madame Ségolène Royal, ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer
- Le gouvernement de la République fédérale allemande
- Le gouvernement du Land Bade-Wurtemberg
- Les institutions européennes concernées
- Électricité de France (EDF)
- Le Conseil départemental du Haut-Rhin, qui préside la Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) de Fessenheim
- L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), France
- La direction de la centrale nucléaire de Fessenheim
- La direction de la centrale nucléaire de Beznau
- Axpo SA, société propriétaire de la centrale de Beznau
- Des institutions gouvernementales suisses (Conseil fédéral de Berne, cantons d'Argovie, Berne, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne)
- L'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), Suisse

TRAS/ATPN représente les intérêts de 100 communes politiques, de plusieurs Landkreise et cantons, de communautés religieuses, de 61 autres organisations et de nombreuses personnes individuelles domiciliées dans les 3 pays - Allemagne, France et Suisse.

www.atomschutzverband.ch